

STAMWALL
Société à Responsabilité Limitée
Rue Belliard, 40 bte 11
1040 BRUXELLES

Registre des Personnes Morales (RPM) Bruxelles 0536 803 047

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'AEDIFICA DU 10 MAI 2022.

Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 3. 6 du Code des Sociétés et des Associations, nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport des activités et de la gestion de notre société durant l'exercice écoulé, clôturé au 30 juin 2021.

1. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS

Ces commentaires sont basés sur le bilan après affectation des résultats et ceci sous réserve de leur approbation par l'assemblée générale.

Le projet des comptes annuels a été rédigé conformément aux dispositions du Code des Sociétés et des Associations, à l'Arrêté Royal du 29 avril 2019 en exécution du Code des Sociétés et des Associations sur la comptabilité et les comptes annuels des sociétés commerciales.

Ce projet est également conforme aux statuts de notre société ainsi qu'aux règles d'évaluation telles qu'elles ont été fixées par l'organe de gestion.

1.1 BILAN APRES AFFECTATION DES RESULTATS

Le bilan de cet exercice vous est présenté ci-dessous sous une forme condensée en comparaison avec les chiffres de l'exercice précédent.

(Montants en unités d'euros)

ACTIFS	30/06/2021	%	31/12/2020	%
Actifs immobilisés	9.261.434	85,10%	9.509.062	98,50%
Immobilisations corporelles	9.261.434	85,10%	9.509.062	98,50%
Actifs circulants	1.620.982	14,90%	144.360	1,50%
Créances à un an au plus	142	0,00%	752	0,01%
Valeurs disponibles	133.435	1,23%	143.608	1,49%
Comptes de régularisation	1.487.405	13,67%	0	0,00%
TOTAL DE L'ACTIF	10.882.416	100,00%	9.653.422	100,00%

Les actifs immobilisés ont diminué de 247.628 EUR durant l'exercice et se composent des opérations suivantes :

- Amortissements actés durant l'exercice : (-) 247.627,56 EUR

PASSIF	30/06/2021	%	31/12/2020	%
Capitaux propres	-1.651.465	-15,18%	-1.739.683	-18,02%
Provisions et impôts différés				
Dettes	12.533.881	115,18%	11.393.105	118,02%
dettes à plus d'un an	10.056.473	92,41%	10.457.698	108,33%
dettes à un an au plus	2.431.645	22,34%	892.457	9,24%
Comptes de régularisation	45.763	0,42%	42.950	0,44%
TOTAL DU PASSIF	10.882.416	100,00%	9.653.422	100,00%

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Compte tenu de l'affectation des résultats qui vous est proposée, les capitaux propres de la société connaissent une augmentation de 88.217,83 EUR en passant de (-) 1.739.683,10 EUR à (-) 1.651.465,27 EUR.

La mutation des capitaux propres est influencée par les éléments suivants :

Bénéfice de l'exercice	(+)	88.217,83 EUR

Total mutations fonds propres	(+)	88.217,83 EUR

1.2 COMPTE DE RESULTATS

Les données les plus importantes du compte de résultats sont reprises brièvement ci-après :

(montants en unités d'euros)

	30/06/2021		31/12/2020
Chiffre d'affaires	518.654	0,55	949.178
Autres produits d'exploitation	0	0,00	1.694
Services et biens divers	33.888	0,99	34.078
Rémunérations, charges sociales	0		0
Amortissements	247.628	0,40	618.798
Autres charges d'exploitation	30.794	0,93	33.234
Charges d'exploitation non récurrentes	0		0
Bénéfice / Perte d'exploitation	206.344		264.762
Résultat financier	-118.126	0,42	-280.558
Résultat financiers non récurrents	0		0
Impôt sur le résultat	0		0
Bénéfice / Perte de l'exercice	88.218		-15.795
Prélèvement sur les capitaux propres			
Perte à affecter	-1.670.065		-1.758.283

2. EVENEMENTS IMPORTANTS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société a fait l'objet d'une fusion par absorption par AEDIFICA SA en date du 09 novembre 2021 avec prise d'effet au 01 juillet 2021.

3. RENSEIGNEMENTS QUANT AUX CIRCONSTANCES QUI POURRAIENT INFLUENCER SENSIBLEMENT LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Néant.

4. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Durant l'exercice écoulé, aucune activité n'a été effectuée en la matière.

5. JUSTIFICATIONS DES REGLES COMPTABLES DE CONTINUITÉ

Suivant les comptes arrêtés au 31 décembre 2020 relatifs à l'exercice social 2020, nous avons constaté que l'actif net de la Société est négatif. En conséquence de quoi, vous avez l'obligation, en application de l'article 5:153 du Code des sociétés et associations, de décider de la dissolution éventuelle de la société ou des mesures annoncées dans l'ordre du jour afin d'assurer la continuité de la société. Un rapport spécial a été rédigé en ce sens. L'assemblée générale convoquée en ce sens s'est tenue préalablement au conseil d'administration arrêtant ces comptes annuels et a voté la continuité de la société.

Dès lors, conformément à l'article 3:6, §1er, 6° du Code des sociétés et des associations, le conseil d'administration doit justifier que les règles d'évaluation appliquées par la Société jusqu'ici, applicables en 'going concern', continueront à trouver à s'appliquer à l'avenir. La continuité de l'entreprise n'est pas compromise. La société a fait l'objet d'une fusion par absorption par AEDIFICA SA en date du 09 novembre 2021.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Durant l'exercice écoulé, la société n'a fait usage de quelconques instruments financiers.

7. SUCCURSALES DE LA SOCIETE

La société n'a pas de succursales.

8. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Le Conseil d'administration signale que les principaux risques et incertitudes pour la société sont liés à la conjoncture et la situation économique générale.

Le Conseil d'administration confirme également que la pandémie de la Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les activités de la société durant l'exercice clôturant au 30/06/2021.

Depuis le début de 2021, des programmes de vaccination ont été mis en œuvre dans tous les pays où Aedifica et ses filiales sont actives. La priorité a été donnée aux résidents et au personnel des établissements de soins. Fin 2021, il n'y avait plus d'indication de surmortalité due au virus

9. CONFLIT D'INTERETS – Article 5 :76 DU CODE DESOCIETES ET ASSOCIATIONS

Il n'y a pas eu de conflit d'intérêts durant l'année 2021.

10. AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

Nous vous proposons d'affecter le résultat comme suit :

A. Perte à reporter		-1.670.065,27
Bénéfice de l'exercice à affecter	88.217,83	
Perte reportée de l'exercice précédent	-1.758.283,10	
B. Prélèvements sur les apports propres		
Prélèvement sur les apports		
D. Perte à reporter		-1.670.065,27

Nous vous proposons donc de ne pas rémunérer le capital.

11. IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Les activités de la société n'ont eu aucun impact significatif particulier sur l'environnement.

12. ACQUISITION D' ACTIONS OU PARTS PROPRES

Au cours de l'exercice écoulé, la société n'a pas procédé à l'acquisition d'actions propres.

13. Nous vous demandons:

- d'accepter l'affectation du résultat proposée,
- d'approuver le projet des comptes annuels,
- de donner décharge aux administrateurs, AEDIFICA SA, représentée par Stefaan GIELENS, Ingrid DAERDEN, Charles-Antoine VAN AELST et Sven BOGAERTS pour leur gestion durant la période du 01/01/2021 au 30/06/2021,
- de donner décharge au commissaire, BST REVISEURS D'ENTREPRISES SRL, représentée par Vincent DUMONT pour l'exécution de son mandat durant la période du 01/01/2021 au 30/06/2021.

Bruxelles, le 25 mars 2022

Ingrid DAERDEN
Administrateur

AEDIFICA SA
Administrateur délégué
Représentée par
Stefaan GIELENS

Charles- Antoine van AELST
Administrateur

Sven BOGAERTS
Administrateur